



PROJET DE MINE
DE LITHIUM
DANS L'ALLIER

11.03.2024
31.07.2024

Président

du président de la CNDP du 30 septembre 2024





Descriptif du projet

Le projet EMILL, porté par Imerys et **estimé à un milliard d'euros**, consiste à créer une nouvelle mine souterraine pour extraire du granit à Échassières, puis d'en concentrer le lithium sur place. Ensuite ce produit serait acheminé par canalisation jusqu'à Saint-Bonnet-de-Rochefort afin d'être transporté par le train pour être transformé à Saint-Victor, près de Montluçon.

Le **responsable du projet** a comme objectifs :

- de produire du lithium, en France, pour équiper 700 000 véhicules par an ;
- de diminuer la dépendance française et européenne en lithium ;
- de fournir les gigafactories françaises et européennes de batteries.

C'est un projet nouveau à la fois sur le territoire local mais aussi en métropole pour une telle mine.

Il pourrait bénéficier de financements publics dans le cadre de la loi industrie verte, de financements d'investisseurs et de prêts bancaires. Il fait l'objet d'un site pilote pour affiner sa faisabilité.

La phase préparatoire

Plus de 50 entretiens lors de la préparation, ainsi que 300 réponses à un questionnaire, ont permis d'identifier les priorités et les échelles géographiques du débat.

Une échelle territoriale de proximité sur les trois sites de l'Allier : la mine et l'usine de concentration à Échassières, la plateforme de chargement à Saint-Bonnet-de-Rochefort et l'usine de conversion en périphérie près de Montluçon à Saint-Victor. Ces territoires se composent de lieux ruraux et forestiers proches de territoires anciennement industriels et en forte perte de population.

De manière plus étendue, les territoires concernés vont aussi du national au mondial, en passant par l'échelle de l'Europe avec la fin du véhicule thermique neuf planifiée en 2035. La conséquence est une recomposition accélérée des partenaires industriels concernés et des nouveaux choix des consommateurs dans leurs achats. Toutefois il n'existe pas de filières intégrées qui iraient de l'extraction de minerai au véhicule électrique, car les constructeurs automobiles externalisent les batteries et leurs composants parties prenantes de leurs véhicules.

Le débat a été mené à plusieurs échelles aussi bien géographiques que thématiques :

- une échelle locale sur le territoire proche des trois implantations comportant des visites des sites ;
- une échelle nationale et de la filière intégrant aussi de l'information sur ce nouveau sujet mais aussi l'histoire passée des mines extractives ;
- des approfondissements concernant notamment l'environnement, l'eau et les mobilités incluant des experts sectoriels.

Le débat a également combiné une forte mobilisation des jeunes et de l'ensemble du territoire avec, en complément, une sensibilisation nationale importante via les influenceurs et les médias nationaux.

La dissolution de l'Assemblée de début juin 2024 a rendu nécessaire une prolongation jusqu'à la fin juillet 2024, en raison de la période de réserve durant la campagne législative.

Bilan de l'organisation du débat

Les publics concernés par le débat ont été très diversifiés.

Par des méthodes classiques mais aussi des approches par les personnels de La Poste, les riverains ont bien été informés du débat. Ils ont participé de manière active tant lors des réunions publiques proches que des visites de terrain.

Sur ce point l'organisation a été un succès.

Des travaux de lycéens de Cusset ou de Montluçon ont complété ces approches dont les rendus ont été impressionnants de qualité lors de la réunion à mi-parcours.

La très large couverture médiatique (unes, articles de quotidiens nationaux, radio, TV et les vidéos de vulgarisation) a permis d'atteindre le public national et d'en obtenir des réactions au-delà de la simple information.

C'est ainsi qu'ont pu échanger les diverses catégories de publics : riverains et habitants locaux depuis plusieurs générations, élus locaux, associations environnementales, acteurs économiques ou syndicats, jeunes publics, grand public national et experts. Ce fut notamment le cas lors de la dernière réunion avec le dispositif de participation dit de l'aquarium où se sont succédé toutes ces catégories dans un débat apaisé.

Synthèse des principaux arguments

Le compte rendu restitue plus précisément et avec plus de qualité les résultats et les enseignements de l'ensemble du débat.

Le responsable du projet, Imerys, ainsi que les décideurs publics, dont l'État, auront donc, à l'issue de ce débat, une vision élargie des questionnements du public qui vont bien au-delà du simple objet présenté par le responsable du projet, dans un espace géographique plus large que les seuls territoires directement impactés.

De nombreux questionnements ont structuré le débat :

■ L'environnement

L'impact environnemental d'une nouvelle mine et du processus industriel correspondant ont fait l'objet de nombreux échanges. Des craintes fortes se sont exprimées sur la biodiversité locale, les émissions de gaz à effet de serre, la ressource en eau (le Cher et la Sioule), ainsi que sur la pollution potentielle des eaux souterraines et la gestion des déchets et rejets. Pour ce cadre, Imerys a retenu pour la nouvelle mine le standard IRMA (standard de développement de nouvelles mines), protecteur selon lui. Ces risques ont été soulevés pour le court terme ainsi que le très long terme.

■ Les impacts socio-économiques

Les retombées économiques ont fait l'objet d'échanges autour de l'emploi, des formations et du logement, notamment à Montluçon. La répartition des bénéfices est, en revanche, largement débattue dans sa distribution entre les grandes entreprises et le tissu territorial. En effet, une partie des dynamiques locales engagées ne sont pas aujourd'hui autour de l'industrie lourde, dont les retraits déjà anciens marquent encore les esprits.

■ La souveraineté énergétique et nationale

La transition énergétique portée par l'Europe et l'État intègre, en mesure phare, la transformation de la motorisation des véhicules vers l'électrique. Elle a pour conséquence de chercher à sécuriser des approvisionnements en Europe de métaux rares dont le lithium, et de favoriser la production de batteries européennes pour ses constructeurs. Cette nouvelle chaîne industrielle se construit par étapes (la CNDP a garanti ces dernières années les concertations sur des gigafactories). L'extraction ramenée éventuellement en France par ce projet de mine a permis d'ouvrir les échanges tant sur le type de batteries ou de véhicules, que sur la sobriété énergétique, dépassant ainsi le seul responsable

de projet sur l'intérêt social d'extraire en métropole au lieu de l'Asie ou de l'Amérique du Sud.

■ La faisabilité sociale et la démocratie participative

À l'occasion du débat, la participation a été active et a nécessité des réunions d'approfondissement parfois fortement techniques incluant citoyens, associations et élus locaux. Ce débat a confirmé que les publics, face aux données techniques parfois estimées comme insuffisantes, peuvent se forger un avis éclairé si toutes les informations sont transparentes et compréhensibles. Cette dynamique de la transparence est une clé des suites du projet, notamment dans la mise à disposition des données précises sur les impacts. Elle devrait se retrouver dans un dispositif de comité de pilotage et de groupes de travail pilotés par l'État en complément des recommandations du standard d'IRMA retenu par le porteur du projet pour la participation, puis tout au long de la vie du projet. L'organisation projetée et la qualité de ces dispositifs constituent de fortes attentes.

■ Les alternatives et les technologies émergentes

Au cours du débat public, Imerys a approfondi sa technique et sa faisabilité par une usine pilote préalable à la décision finale de la mine. Le débat a été aussi une période d'échanges riches sur les alternatives comme le lithium géothermal ou le recyclage encore peu engagé à la date du débat.

■ L'après mine et la durabilité à long terme

La durée d'exploitation estimée à 25 ans, courte à l'échelle d'une vie, a mis en lumière ce qui se passera après la mine, le territoire ayant encore des traces de très anciennes exploitations. C'est particulièrement le cas concernant la réhabilitation des sites et la gestion des impacts à long terme sur l'environnement.

■ Les autres acteurs publics

L'État ne figurait pas parmi les porteurs du projet ayant saisi la CNDP. Toutefois, il a été interpellé, d'une part pour expliquer son soutien au projet EMILI, et d'autre part, pour la définition de projet d'intérêt national majeur (PINM) pour la mine. Il s'est engagé à mettre en place un comité de suivi et des groupes techniques dans la durée, si le projet se poursuit.

En complément, la remise à niveau de la ligne ferroviaire Gannat-Montluçon, est apparue comme un point clé pour le projet même si elle n'est pas incluse dans celui-ci à cette date mais paraît nécessaire.

CHIFFRES DU DÉBAT

C'est le **111^e** débat public de la CNDP depuis sa création

3 628 personnes ont participé aux événements

Environ **500 000** vues sur les réseaux, tout particulièrement avec les vidéos pédagogiques réalisées par des influenceurs qui ont fait un travail de vulgarisation.

3 000 parcours guidés remplis

533 contributions sur le forum en ligne

13 réunions publiques et un atelier participatif

22 débats mobiles et ateliers jeunes publics

39 cahiers d'acteurs

1 partenariat avec les maisons France Services et La Poste a permis d'atteindre directement les habitantes et les habitants et de nourrir des échanges.

Enseignements clés de ce débat

Cette nouveauté de la mine de lithium en France qui complète un processus rapide de transformation de l'industrie automobile autour de la mobilité électrique correspond à une nouvelle étape pour l'industrie minière mais aussi le territoire du sud de l'Allier.

Dans la continuité des concertations récentes sur les gigafactories (usines de production de batteries pour les véhicules électriques) le public a questionné la connexion concrète entre l'extraction du lithium, la production de batteries, la construction de véhicules et le recyclage des batteries.

Le débat public a permis d'ouvrir un très large débat sur les particularités de ce territoire et son histoire industrielle, son environnement naturel, source de fierté mais aussi la ruralité

qui se transforme, très éloignée de l'industrie classique, face à une nouvelle exploitation du sous-sol et de ses effets.

Pour le métal qu'est le lithium et plus généralement pour de nouvelles extractions souterraines de ce type, apparaît la nécessité de clarifier le partage de la rente minière, les retombées fiscales, les compensations et le suivi « après-mine » ainsi que la structuration d'instances de concertation. La réindustrialisation de la France, si elle apparaît comme stratégique, ne peut pas « atterrir » sans débat et transparence dans des territoires qui ont vu partir l'industrie lourde ou minière et sans des accompagnements y compris techniques, ici pour le ferroviaire, et le suivi environnemental dans une durée longue, supérieure au temps d'exploitation relativement court.



Marc PAPINUTTI
Président de la Commission nationale
du débat public

La CNDP est une autorité administrative indépendante, créée en 1995, pour veiller au respect des droits à l'information et à la participation du public au processus d'élaboration des projets, plans et programmes qui ont un impact sur l'environnement et présentent de forts enjeux socio-économiques. La CNDP ne prend pas position sur l'opportunité du projet, plan ou programme mais éclaire le décideur sur ses conditions de faisabilité. Instance collégiale de 25 membres (élu.e.s, magistrat.e.s, représentant.e.s de la société civile organisée) sa diversité est une garantie d'indépendance et d'impartialité.

LES VALEURS DE LA CNDP



indépendance



neutralité



transparence



**égalité de
traitement
des opinions**



argumentation



**inclusion
des publics**